



Foyer des élèves du collège d'Avon

Siège social : Collège de la Vallée
87 rue du Vieux Ru
77210 Avon

☎ :

Courriel :
foyer.eleves.college.avon77@laposte.net

Bureau :
, président
Mme Cécile MORZADÉC, secrétaire
, trésorière

Bonjour à tous,

Suite à la démission de M. Olivier André, président, et de Mme Ophélie Rêteux, trésorière, nous devons convoquer une assemblée générale extraordinaire du foyer des élèves du collège d'Avon pour élire de nouveaux membres du bureau et permettre ainsi à l'association de fonctionner.

Nous remercions M. André et Mme Rêteux pour leur implication et leur travail importants jusqu'à ce jour.

Cette assemblée générale extraordinaire aura lieu le jeudi 11 mars 2021 à 18h15 en distanciel sur un lien indiqué dans la convocation.

Seuls les parents et élèves à jour de leur cotisation pourront voter mais les familles qui souhaiteraient mettre leur cotisation à jour, peuvent prendre contact avec Mme Morzadec sur le mail de l'association (cf. ci-dessous).

Il est prévu pour cette assemblée extraordinaire, un vote par famille.

Il n'y a pas de procuration.

Pour cette assemblée, nous avons besoin de candidatures pour occuper les postes laissés vacants ainsi que ceux qui n'avaient pas été pourvus en septembre 2020. Les parents d'élèves à jour de leur cotisation peuvent être élus au bureau.

Les membres du foyer doivent faire acte de candidature avant l'assemblée générale extraordinaire, il leur sera aussi possible de se déclarer candidat pendant l'assemblée. En l'absence de candidatures lors de la réunion, l'association devra être dissoute.

Pour le bien de l'association ainsi que pour celui des élèves, nous espérons ces candidatures nombreuses.

Nous souhaiterions un plus grand investissement des parents d'élèves dans la gestion des activités du foyer notamment celles qui sont, certes une source de revenus pour le foyer, mais aussi un service pour les parents.

Nous proposons donc la création de deux commissions pour s'occuper de deux actions à mettre en place dès cette année pour le début de l'année scolaire 2021-2022 : les fournitures ainsi que les photos de classe.

En l'absence de candidatures à ces commissions, le bureau se verrait contraint de mettre en sommeil ces actions car il ne peut pas, à lui seul, gérer ces actions devenues très nombreuses au cours des années au point de créer une charge de travail que 6 personnes seules ne peuvent assumer et dont ce n'est pas la fonction (voir les statuts).

Les candidatures aussi bien celles pour faire partie du bureau, qui élira ensuite le président et le vice-président, que celles pour participer aux commissions, doivent nous parvenir sur l'adresse mail de l'association :

foyer.eleves.college.avon77@laposte.net

Elles devront comporter votre nom, votre prénom, votre adresse, le nom, prénom et la classe de vos enfants (si vous êtes parents d'élèves) ainsi que la fonction pour laquelle vous vous portez candidat.

Elles devront nous parvenir avant le lundi 8 mars 2021 minuit.

Les documents de préparation ainsi que la convocation ont été envoyés par message sur l'ENT « la vie scolaire » aux familles ayant cotisé ainsi qu'aux membres de droit.

Pour rappel, le foyer des élèves par ses actions (vente de fournitures scolaires, de photos de classe, de chocolats et de plantes) ainsi que par les cotisations finance de très nombreuses activités et équipements du collège :

Sorties et voyages scolaires, fournitures pour les ateliers de la pause méridienne, prise en charge d'une partie des frais d'inscription aux concours Kangourou et Big Challenge, bancs et tables de ping-pong, achats groupés de cahiers de TD, de kit de fournitures scolaires.....

Pour le Foyer des Élèves, Cécile Morzadec, secrétaire, Cécile Chauveton, Susie Vusbaumer, Corinne Cormier, membres de droit.